

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008

Etaient présents : MM. BISAGNO David, BONNETTI Serge, CERUTTI Guy, GIRAUD Régis. Mmes BOCH Claudette, CHEVALLIER Monique, MENARINI Michèle et BURNET Alice (à compter du point N°5 de l'ordre du jour)

Absents : BERTHET Sara (procuration à CHEVALLIER Monique), GITTON Patrick (procuration à GIRAUD Régis).

Secrétaire : Monique CHEVALLIER _____

N°32 – TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les devis de l'entreprise APPIA pour la réalisation des travaux sur la route des Chavannes du Milieu (7.200 € HT pour le revêtement et 5.450 € HT pour l'accès).

N°33 – SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil approuve à l'unanimité le dossier du schéma directeur estimé à 19.000 € HT et sollicite la Conseil Général afin d'obtenir des subvention ainsi qu'une dérogation afin de commencer l'étude rapidement.

N°34 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2007.

N°35 – DEPOT DE DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire fait part au Conseil des propositions de travaux sur la voirie communale pour l'année 2009, dans le prolongement de ceux réalisés cette année sur la route des Chavannes du Milieu. Le Conseil approuve les travaux estimé à 17.600 € HT et dépose un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général. La régularisation des emprises de voiries fait également l'objet d'une demande de subvention pour un montant de 10.000€ HT.

Le Conseil décide de déposer une candidature dans le cadre d'un mini contrat de développement.

N°36 – DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Le Conseil désigne à l'unanimité de Madame Monique CHEVALLIER comme correspondant défense.

N°37 – Terecoval

Le Conseil approuve l'installation de Terecoval pour le traitement des déchets d'équipement électriques et électroniques ainsi que d'appareils de réfrigération mais souhaite une amélioration des conditions de travail et de sécurité.

N°38 – PARTICIPATION POUR VOIES ET RESEAUX

Suite à la loi SRU, le Conseil décide d'instaurer le régime de la PVNR pour le financement des voies nouvelles et des réseaux.

QUESTIONS DIVERSES

Après la présentation et l'explication du budget primitif voté par la précédente équipe, le Conseil à l'unanimité :

- Décide les décisions modificatives suivantes en section d'investissement :
 - o Recette = 5.580 € (en 1341-95)
 - o Dépenses = 5.580 € (1.580€ en 2188-77 ; 3.000 € en 231-91 et 1.000 € en 231-94)
- Retient la proposition de l'entreprise APPIA pour la sécurisation des abords de la salle polyvalente pour un montant de 8.380 € HT (N° 40/2008).
- approuve le devis de l'entreprise BERLIOZ pour l'entretien du terrain de foot pour un montant de 8.544,40 € HT (N° 41/2008)

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal

- prend connaissance de la modification des horaires de ramassage des conteneurs jaunes et des comptes-rendus de réunions des délégués auprès des commissions (RPI) et des syndicats intercommunaux (EHPAD, Halte Garderie, CEG, école de musique) ;
- rappelle les problèmes de circulation et de places de La Martinière d'en Haut.

Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chavannes-en-Maurienne pour être affiché le 30 juin deux mil huit à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

LE MAIRE.